

LETTRE D'INFORMATIONS 2024

Madame, Monsieur,

Pour 2024 nous avons essayé d'élaborer un programme accessible à tous, au plus près de vos attentes. Nous vous laissons le découvrir. Nous espérons vous rencontrer au cours d'une sortie journée, d'un voyage, du repas de fin d'année, du réveillon ou autres activités proposées, ou simplement d'une visite dans nos locaux où nous serons heureux de vous accueillir aux jours de permanence indiqués ci-dessus. Nous vous invitons donc à lire **attentivement** cette lettre qui vous donne la marche à suivre.

➤Le service social d'APICIL recentre ses objectifs, et ne veut plus que nous accordions, pour les voyages, un prix préférentiel aux personnes non imposables. Cette année de transition nous accorderons encore sur le prix des voyages une réduction de 15 %.L'année suivante il n'y aura qu'un seul tarif pour tous les retraités.

Toute l'équipe de bénévoles sera heureuse de vous compter parmi nous au cours de nos diverses activités. Bien cordialement.

L'Equipe d'Apicil Animation de la Loire

SORTIES D'UNE JOURNEE

Sur la feuille ci-jointe apparaissent les programmes résumés, les dates, les prix, les secteurs concernés et le **coupon à détacher** après avoir coché la ou les sorties qui vous intéressent.

Ensuite, renvoyer ce coupon à Apicil Animation de la Loire et joindre **obligatoirement une enveloppe timbrée** à votre nom et à votre adresse **sans y joindre de règlement**.

A réception nous vous adresserons, à l'aide de cette enveloppe, le programme complet de ou des sorties que vous aurez cochées. Ce programme comportera le bulletin d'inscription à remplir **scrupuleusement** et à retourner à Apicil, accompagné :

- Du règlement
- D'une enveloppe timbrée (**attention une par sortie**) qui servira à vous informer des heures de départ des cars.

Pour les personnes qui désirent utiliser notre site INTERNET, se reporter au paragraphe SITE INTERNET

VOYAGES

Suivre le même processus que pour les journées. C'est-à-dire :

- Découper le coupon
- Cocher le ou les voyage(s) choisi(s)
- Envoyer à Apicil Animation et joindre l'enveloppe timbrée à vos nom et adresse **sans y joindre de règlement**.

A réception de ce document : il vous sera envoyé le programme complet qui comportera le bulletin d'inscription à remplir **scrupuleusement** et à retourner à Apicil, accompagné :

- Du règlement selon les modalités mentionnées sur le programme et une enveloppe timbrée.

Pour les personnes qui désirent utiliser notre site INTERNET, se reporter au paragraphe SITE INTERNET

REPAS DE FIN D'ANNEE 2024

Nous ne sommes pas en mesure de vous donner ni la date, ni l'endroit où ce repas aura lieu. Si vous désirez en être informé (e) il vous suffit **d'adresser une enveloppe timbrée à vos noms et adresse** et, en temps voulu, nous vous adresserons le bulletin d'inscription. Vous pouvez nous adresser cette enveloppe tout de suite en sachant que cela ne vous engage en rien mais que sans enveloppe de votre part, vous ne recevrez pas d'information. Ne pas oublier d'écrire sur cette enveloppe au crayon « **Repas fin d'année** ».

REVEILLON 2024/2025

Il est encore trop tôt pour vous donner les informations sur le prochain réveillon.

Toutefois, si vous désirez en être informé(e), suivez le même processus que pour le repas de fin d'année.

Bien indiquer sur l'enveloppe au crayon «**Réveillon**» du jour de l'An

ATTENTION : si vous n'envoyez pas d'enveloppe timbrée, vous ne serez pas informé(e) ni du repas de fin d'année, ni du réveillon du jour de l'An.

SITE INTERNET

Il pourra être utilisé par les internautes s'ils le désirent pour toutes les inscriptions.

Pour s'inscrire : Entrer dans le site « apicil-animation-loire.fr ». Cliquez sur la sortie choisie et ouvrir le document PDF et imprimez sur une **MEMEFEUILLE** le recto et le verso. Remplir **scrupuleusement** le bulletin d'inscription. Joindre le règlement et retourner le tout à Apicil Animation de la Loire

ATTENTION : un contrôle systématique sera fait pour vérifier que vous êtes bien retraité APICIL.

A noter que vous n'avez pas besoin d'envoyer d'enveloppe timbrée car les horaires de départ des cars vous seront donnés par internet.

Aussi, afin de communiquer avec chacun d'entre vous, il est impératif (même si vous nous avez déjà donné votre adresse) de nous indiquer sur le bulletin d'inscription votre adresse courriel, vos nom et prénom, votre adresse postale et le n° de téléphone. Ces renseignements resteront strictement confidentiels.

De votre côté, vous pourrez communiquer avec nous par internet à l'adresse :

apicilanimationloire@gmail.com

IMPORTANT : en cas de déménagement, n'oubliez pas d'en informer les services d'APICIL à l'adresse suivante : Centre de réception AGIRC-ARRCO TSA 36661 92621 GENNEVILLIERS CEDEX

ACTIVITES AXES PRIORITAIRES

Dans le cadre des activités prioritaires demandées par l'ARRCO, les axes prioritaires seront reconduits :

- Remise à niveau du code de la route, sans incidence sur votre permis de conduire. L'activité sera réalisée au siège de la Prévention Routière de la Loire.
- Formation à la prévention et aux secours : prévention des accidents de la vie courante, arrêtcardiaque (défibrillateur). Cette activité sera réalisée par les sapeurs-pompiers dans une caserne.

Pour ces 2 activités, une **participation de 15 €** sera demandée aux retraités afin de valider l'inscription.

Tous les secteurs seront concernés, se reporter à la feuille explicative.

NOUVELLES ACTIVITES

Nous poursuivrons, en 2024, **notre atelier numérique**. Si vous êtes intéressés nous renvoyer le coupon réponse en notant votre n° téléphone et cochez la case « **Atelier numérique** ». Nous prendrons contact avec vous pour un rendez-vous individuel dans nos locaux.

Conférence sur la mémoire : le **mardi 14 mai 2024**, l'après-midi, sur le coupon réponse cocher la case correspondante, attention places limitées, seules les 20 premières demandesseront retenues. Une **participation de 5 €/personne**, vous sera demandée.

Après-midi jeux de société : Nous vous proposons, une fois par mois, le **1^{er} jeudi de chaque mois**, de 14h30 à 16h30, de vous rencontrer dans nos locaux pour jouer (jeux de société, jeux de cartes, etc....) ou simplement passer un moment convivial.

Toutes ces nouvelles activités se dérouleront dans nos locaux